

!NFOS

Rappelle des modalités d'inscription:

- ◆ L'inscription de vos enfants devra être faite le plus tôt possible après la sortie des plaquettes
- ◆ Toutes modifications devront être faite au plus tard le mardi avant 12h (veille du mercredi)
- ◆ Il est impératif de prévenir en cas d'absence 48h/24h à l'avance, toute absence le jour même devra être justifiée afin de ne pas être facturée

La priorité pour les places en cas de liste d'attente sera définis de la façon suivante :

- ◆ La fiche de présence remplie
- ◆ L'acompte de 50% donné
- ◆ Pas de solde négatif en cours
- ◆ Date et heure de l'inscription

Nous sommes conscients des difficultés que cela peut engendrer en cas de liste d'attente pour vos enfants, c'est pourquoi nous ferons tout notre possible pour l'éviter

Les Partenariats

La Communauté Urbaine d'Alençon, la CAF et la MSA d'Alençon participent à l'accueil de vos enfants.

Les horaires d'accueil sur place et téléphonique

Mardi Jeudi

8h30 12h00 - 13h30 17h30

Mercredi

08h30 12h00 - 13h30 18h30

Vendredi

8h30 12h00 - 13h30 17h00

Le lundi un accueil téléphonique est disponible uniquement au

06 61 26 22 23

ou au

06 69 04 17 70

Centre de loisirs

Accueil du matin : 7h45 à 9h00 /
11h45 à 12h00

Accueil de l'après-midi : 13h30 à
14h00

Accueil du soir : 17h00 à 18h00

Centre de loisirs Robert Hée Claude Varnier

4, lieu dit le bois des claires

Route d'Hesloup

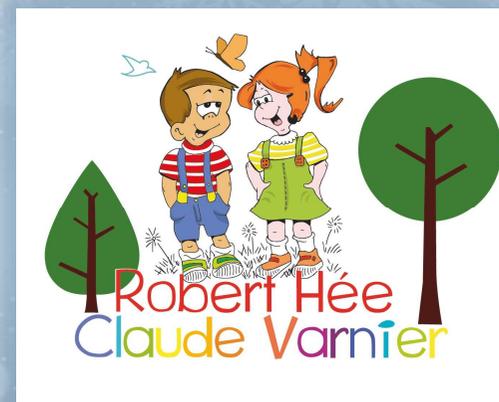
61000 Saint Germain du Corbeis

02.33.82.37.85 - 06.61.26.22.23 - 06.69.04.17.70

centrerhcv@laliguenormandie.org

www.centrerhcv.laliguenormandie.org

www.centrerhcv.wix.com/liguebn



MERCREDI

CENTRE DE LOISIRS ROBERT HÉE CLAUDE VARNIER 3-15 ANS

.....
Mercredi 4 Janvier au Mercredi 8 Février

FICHE DE PRÉSENCE

(à nous retourner)

Mercredi 4 Janvier au 8 Février 2023

Je soussigné(e)inscris mon (mes) enfants

.....Age :

.....Age :

.....Age :

Merci de cocher les dates et de préciser le lieu du transport si vous en avez besoin.

Modalités d'accueil						
DATE	Journée complète	Matinée uniquement	Matinée + repas	Repas+ après-midi	Après-midi	Accueil du soir 18h à 18h30
04/01/23						
11/01/23						
18/01/23						
25/01/23						
01/02/23						
08/02/23						

Journée complète : repas, goûter et transport compris

Date :

Signature :

RÈGLEMENT

CUA <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	CAF/MSA <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	QF	TARIF
Nombre de jours		Chèque (libellé à l'ordre de La Ligue de l'enseignement)	
Coût journée		Espèces	
		Chèque ANCV/CESU	
Montant dû		Aide CAF/MSA	
Acompte 50 %		Virement	
TOTAL		Prise en charge	
		Inscription prise par :	
NOTE :			

BIENVENUE A ROBERT WOOD !

Au cœur du bois des clarets, le village de Robert WOOD continue ses animations pour les jeunes villageois. Ainsi, au fil des saisons, que les arbres et les animaux soient en dormance ou éveillés... Ce lieu enchanté rempli de contes et de légendes permettra aux enfants de se promener en fonction de leur choix vers différentes maisons d'activités. Afin que chaque journée soit une bonne expérience, des éclaireurs (animateurs) seront toujours là pour les accompagner à chaque étape de la vie quotidienne du village.

TARIFICATION

Les tarifs sont calculés en fonction de votre quotient familial et de votre lieu d'habitation.

Quotient familial	Communauté Urbaine d'Alençon			
	Forfait Semaine (vacances)	Journée (vacances + mercredis)	Demi journée (mercredis)	Demi journée + Repas (mercredis)
0 à 399	33.50 €	7.40 €	4.15 €	6.50 €
400 à 699	39.80 €	8.80 €	5.00 €	7.75 €
700 à 999	46.15 €	10.20 €	5.70 €	8.90 €
1000 à 1199	52.25 €	11.55 €	6.45 €	10.05 €
Plus de 1200	58.40 €	12.95 €	7.30 €	11.35 €
Quotient familial	Hors Communauté Urbaine d'Alençon			
0 à 399	70.50 €	14.80 €	8.15 €	10.50 €
400 à 699	76.80 €	16.20 €	9.00 €	11.75 €
700 à 999	83.15 €	17.60 €	9.70 €	12.90 €
1000 à 1199	89.25 €	18.95 €	10.45 €	14.05 €
Plus de 1200	95.40 €	20.35 €	11.30 €	15.35 €
Hors CAF- MSA				
CUA	80.40 €	17.35 €	9.50 €	13.55 €
HORS CUA	117.40 €	24.75 €	13.50 €	17.55 €

Un acompte de 50 % est demandé à l'inscription des enfants. Les tickets loisirs sont à donner à l'inscription. La fiche de présence fait preuve d'engagement auprès du centre. Il est impératif de prévenir en cas d'absence auquel cas la journée prévue sera facturée. En fonction des effectifs, toutes familles arrivant au centre sans avoir rendu la fiche de présence et réglé l'acompte pourront se voir refuser l'accès pour une question de qualité d'encadrement.